

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 114

Artikel: Les blessures de guerre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Ajoie est décédé le 9 février, un samedi, au tour de huit heures du soir.

Item Ruchy cordonnier s'est marié en secondes noces le 12 février à cinq heures du matin, avec la gouvernante de chez M. de Gléresse, native de Pleujouse.

Item le vieux cuefet (tonnelier) du château, s'est marié au château avec la Keller du faubourg, le 14 février, un jeudi.

Item l'avocat Hantz s'est marié avec Mademoiselle Notarii l'aînée, le mardi 15 février, à cinq heures du matin.

Item la femme Cuenin de la tuilerie est décédée le 17 février, un dimanche matin vers sept heures.

Item le portier de la Porte du faubourg, un veuf, s'est marié le lundi de Carnaval le 18 février avec la femme de chambre de Madame de Valoreille.

Item il a brûlé deux maisons à Beurnevésain le mardi gras, 19 février, à six heures du soir : on n'a pas tiré le canon au château.

Item Fischer gypseur s'est marié dans son pays le 19 février 1765, jour de Carnaval.

Item M. Choulut est décédé à Belfort, le dimanche 24 février.

Item un garçon de Courtedoux, nommé Jobé, a été tué par les Gigon de Fontenais, près de la barrière de la porte d'en haut la ville, le jeudi 21 février, entre six et sept heures du soir ; il fut tué d'un coup de trique sur la tête.

Item M. Blayer, médecin est décédé à Soleure le 23 février.

Item le 1^{er} mars 1765, M. Münch maire, est devenu grand maire, en place de M. Scheppe-
lin grand maire ; M. Raguel maître bourgeois est devenu maire en place du maire Münch ; M. Guélat lieutenant, est devenu maître bourgeois en place de M. Raguel maître bourgeois ; M. Theubet orfèvre et conseiller est devenu lieutenant en place de M. Guélat lieutenant, et M. Guélat chirurgien est devenu conseiller en place de M. Theubet susdit.

Quand on fait un maire, on sonne la grande cloche de la paroisse, et il est obligé de donner un pot de vin à chaque bourgeois.

Item le 4 mars, le jour de la foire de Carême à dix heures du matin, il a brûlé une maison à Buix. On n'a pas tiré, car on n'a pas vu le feu.

Item un homme est mort sous le gros chêne près des Bannelats (*) le 14 mars 1765 : il était de Dampheux.

Item il a tonné le 16 mars 1765, un vendredi.

Item M. Theubet marchand, s'est marié avec

(*) La fontaine des Bannelats existait alors dans une dépression de terrain, au milieu de la place de ce nom.

J'y mettrai tout mon cœur, toute mon âme ; j'y dirai ma reconnaissance infinie.

Et s'adressant à Marie-Alice :

— Mère, quittons la grotte ; allons nous reposer. Je sens que demain les faveurs du ciel tomberont sur moi... demain, à l'heure où je me ferai plonger dans la piscine... ou bien encore, à la chute du jour, quand passera la procession du Saint-Sacrement. Oui, demain, je marcherai.

Jamais pèlerin n'avait apporté à Lourdes une confiance plus robuste. Le cœur de l'infirmes se dilatait dans une explosion d'espoir. Quelque chose d'innommable lui disait qu'il allait puiser l'intensité de la vie dans la fontaine, que cette vie ne coulerait plus goutte à goutte dans ses veines, versée par une source avare, à demi tarie, mais qu'elle bouillonnerait en lui avec une force généreuse ; qu'un sang riche allait lui rendre la santé et lui faire, enfin, connaître le bonheur de marcher comme les autres. Et il disait à Marie-Alice :

— Mère, demain, je ne serai plus un prisonnier toujours étendu sur une chaise longue.

Elle baissait la tête et n'osait lui répondre.

la Fug le 19 mars, un mardi, entre sept et huit heures du matin, à la paroisse.

Item Henri Joseph Meunier, voeble (**) sur la maison de ville, est décédé le 21 mars, entre neuf et dix heures du matin, un jeudi.

Item M. Boury avocat est décédé de Porrentruy, le 24 mars, un dimanche.

Item Henri Joseph Methuat teinturier, est devenu voeble sur la maison de ville, en place de H. J. Meunier, le 28 mars un jeudi.

Item Mademoiselle Billieux, l'aînée (***), est décédée le 1^{er} avril autour de six heures du soir.

Item Guenat domestique du château est décédé le 5 avril au matin le jour du Vendredi saint.

Item le fils de Chopay perruquier, le fils de Charles Dady garde police, le fils du vieux granger du curé, et Peter boulanger du Séminaire, sont partis d'ici pour faire leur tour de France, le 15 avril, un lundi qu'il tombait de la pluie, et six jours avant le renouvellement de la mission.

(A suivre.)

Les blessures de guerre

La guerre du Transvaal et ses hécatombes de blessés et de morts donne un intérêt particulier à une causerie médicale du *Matin* de laquelle il résulte que les balles de petit calibre en usage dans les guerres d'aujourd'hui sont à la fois « très meurtrières et très humanitaires ».

Elles perforent à trois et six cents mètres des files de trois, quatre et même sept cadavres. La balle de six millimètres du fusil de marine américain en perce encore deux à quatre kilomètres et demi. Mais en même temps ces projectiles font des plaies si étroites et si nettes, ils s'insinuent avec tant de délicatesse dans les os et dans les organes, que la gravité des blessures non mortelles immédiatement, les dangers d'infection et de suppuration en paraissent devoir être singulièrement atténués et réduits. La conclusion était que dans les guerres futures il y aurait beaucoup de tués, mais que les blessés guériraient bien plus facilement que jadis, et sans ces abominables amputations, résections et désarticulations qui faisaient tant d'invalides.

On a établi la proportion des tués aux blessés dans les grandes guerres de ce siècle. Cette

(**) Appareteur de la Bourgeoisie.

(***) Sœur du chancelier du prince évêque.

Cependant la soirée s'avancait ; la grille de la grotte allait être fermée. L'un après l'autre, les pèlerins quittaient les bancs. On eût dit qu'ils s'éloignaient à regret, s'attardant, revenant sur leurs pas pour un dernier Ave, pour une dernière genouflexion, pour un dernier baiser sur la roche bénie.

Très haut, dans le ciel, brillaient les étoiles, et la lune jetait, sur la place du rosaire et sur la blanche basilique, une mer de clarté. C'était comme une vapeur de rêve.

A l'hôtel, Yvan se décida au repos afin d'avoir des forces pour le lendemain, et le rêve de l'infirmes fut la continuation de l'espoir de la journée ; ses lèvres balbutiaient :

O Vierge puissante ! Vierge clément ! c'est vous qui me guérirez... Et alors, moi je chanterai toujours en votre honneur.

Et le lendemain, dès la première heure, Yvan se rendit aux piscines, brûlant du désir d'être plongé dans l'eau miraculeuse. Une grande foule agenouillée demeurait dans l'attente. Un miraculé allait-il sortir de la piscine en jetant un cri d'allégresse ? C'était une incessante prière. La même suprême clameur s'échappait de tous les

proportion a été, à la bataille de Leipzig, en 1813, de 1 pour 2 ; pour les Russes, en 1877, de 1 pour 2,1. Les Autrichiens, à Sadowa, ont perdu, 1 tué pour 3 blessés, et les Prussiens, 1 tué pour 3,6 blessés.

Au siècle dernier, c'était bien pis. A la bataille de Kaunersdorf, en 1759, la proportion des tués aux blessés fut de 1 pour 1,9, et à la sanglante bataille de Blenheim, en 1704, elle fut de 1 pour 1,3, presque autant de morts que de blessés.

D'après les chiffres donnés par les Anglais, cette proportion, dans la guerre sud-africaine, est seulement de 1 pour 5,3.

Les chirurgiens anglais donnent de nombreux détails sur les effets des balles modernes :

Sir Williams Mac Cornak déclare que pour qui a vu les effets du chassepot ou du fusil à aiguille, les blessures faites par les Mauser peuvent être assimilées à une piqûre d'épingle. « La plupart des blessés, dit-il, sont sur pied au bout de quelques jours et peuvent reprendre place dans le rang, et beaucoup de ceux que j'ai vus avaient déjà été blessés une première fois dans un précédent engagement.

D'après un autre témoin oculaire, on n'a jamais vu dans l'histoire des guerres des blessés se rétablir aussi rapidement que dans cette campagne. Les seules blessures sérieuses sont les blessures de la région du cœur. Et à ce propos il suggère l'idée d'un petit appareil protecteur, d'une sorte de cuirasse locale qui défendrait la zone dangereuse. Même les blessures pénétrantes du crâne, qui entraînent habituellement la mort, n'ont plus aujourd'hui de conséquences graves.

Et de fait, le grand chirurgien anglais, Treves, dit avoir vu plusieurs cas où le cerveau a été traversé de part en part par une balle sans grand dommage, et les blessés ont parfaitement guéri. Dans un cas, la balle, entrée par le sommet du crâne, traversa le cerveau, le palais, la bouche et sortit à la base du cou, au côté opposé. Le blessé n'accusa qu'un léger mal de tête et eut un peu de strabisme. Dans un autre cas, la balle entra par une tempe et sortit par l'autre, traversant le cerveau de droite à gauche. Il n'y eut aucun trouble cérébral, et le quatrième jour la blessure était guérie.

Les plaies pénétrantes de l'abdomen, du foie, des reins, de l'estomac, de l'intestin guérissent avec la même facilité. Elles ne provoquent même souvent aucun symptôme morbide. Le même Treves, qui se trouve à l'armée du Natal, cite le cas d'un officier qui eut le rein et le foie traversés par une balle de schrapnel. Sauf un peu de

cœurs, unis dans une même espérance.

Une petite incurable venait de s'élancer hors de la piscine ; elle ne boitait plus. Une plaie au pied, dont elle souffrait depuis trois années, s'était subitement cicatrisée ; et, jetant au loin sa béquille, elle criait, dans le délire d'une joie intense :

— Je suis guérie ! Je suis guérie !

Elle ne marchait pas, elle courait, à demi-folle d'un tel bonheur. Et la foule chantait à plein cœur, à pleine poitrine :

— Magnificat !

Puis les supplications reprirent plus implorantes que jamais.

La puissante Vierge ne se contenterait pas d'un miracle unique ; on en voulait d'autres. Et la multitude tendait, vers le ciel, des mains suppliantes ; tantôt les bras en croix, tantôt se courbant jusqu'à terre, elle répétait, sans relâche, la simple et sublime prière de l'Evangile :

— Seigneur, guérissez nos malades !... Vierge sainte, obtenez-nous un miracle.

(La suite prochainement.)

sang dans l'urine et un léger tympanisme, cet officier ne présenta pas le moindre trouble morbide.

Un soldat a l'estomac traversé. Il n'en éprouve aucun incon vénient et continue à manger comme d'habitude.

A Magerfontein, un highlander est blessé au cou. La balle entre derrière la clavicule gauche et sort à deux centimètres de la crête illiaque droite. Dans ce cas, la balle a dû traverser les poumons, l'abdomen, le bassin et finalement l'os iliaque, de façon que le corps a été littéralement transpercé de haut en bas et de part en part. Le blessé n'a eu d'autres malaises que quelques douleurs de ventre pendant les six premiers jours.

Avis industriels et commerciaux

Fausse monnaie. — Depuis plus d'une semaine, il circule à Bâle une assez grande quantité de pièces de deux francs fausses à l'effigie de la République française et portant la date de 1857. Ces pièces, fabriquées en Allemagne — à ce que l'on croit — font donc leur entrée en Suisse actuellement. Il est bon que chacun soit averti, au sud comme au nord. Bien imitées, jolies d'aspect, elles sonnent sourdement.

Couronnes pour les montres à destination française. — L'administration française des médailles et monnaies, a autorisé d'employer pour les boîtes d'argent, des couronnes de remontoir en cuivre plaqué or, à la condition qu'elles portent l'insculpation du mot *métal*. On a prétendu que cette autorisation n'est consentie qu'en faveur des fabricants d'horlogerie français. C'est une erreur : elle s'applique aux montres de fabrication étrangère.

Un exploitateur. — La Chambre cantonale des mécaniciens suisses met ces derniers en garde contre un étranger en séjour en Suisse actuellement, qui demande toutes sortes de renseignements, plans de machines, d'installations de fabriques d'horlogerie, dans le seul but de faire une tentative d'introduction de la fabrication horlogère dans un pays de l'Extrême Orient. Les fabricants d'horlogerie qui reçoivent des demandes de montres de la même personne, feront bien d'imiter les commerçants, qui ne traitent avec l'Orient que par l'intermédiaire de maisons européennes, seul moyen de tenir les prix de vente.

Nouvelle Galles du Sud. — Actuellement, il n'est perçu aucun droit sur l'horlogerie dans la Nouvelle Galles du Sud. On annonce, de source autorisée, qu'il est probable que ce régime changera dans le courant de l'année prochaine et qu'un droit *ad valorem* de 20 % est à prévoir.

Droits d'entrée sur l'horlogerie en Suède. — On apprend de source autorisée que la direction générale des douanes de Suède a décidé que les montres à boîtes en métal autre que l'or, qui paient 50 öre (70 centimes) par pièce, à l'entrée, devront, si leurs boîtes sont recouvertes d'une mince pellicule d'or, payer désormais le même droit que les montres or, soit une couronne (fr. 1.40).

Exposition universelle de Paris, en 1900. — Il résulte d'un communiqué du commissaire général, que les exposants des classes

de la bijouterie et de l'horlogerie, devront se tenir prêts à expédier leurs produits pour le 25 mars, date donnée dans la circulaire qu'ils ont reçue.

Aucun retard dans les bâtiments ou dans l'aménagement du salon de l'horlogerie et de la bijouterie n'est prévu et tout devra être installé pour le 15 avril, jour de l'ouverture de l'exposition. On prévoit que l'installation pourra se faire dès le 1^{er} avril.

Echange de la messagerie avec la Russie. — Les envois à destination de la Russie qui sont admis comme colis postaux doivent à l'avenir être expédiés sans exception comme colis postaux.

En conséquence, tous les envois jusqu'au poids de 5 kg., sans valeur déclarée ou avec valeur déclarée jusqu'à fr. 50.000 à destination de la Russie d'Europe et dont les dimensions n'excèdent pas les limites prévues pour les colis postaux, sont exclus de l'expédition comme envois de messagerie.

Il n'est pas apporté de modification concernant les envois à destination de la Russie d'Europe qui excèdent les limites de poids, de dimensions et de valeur susindiquées, ainsi que tous les envois à destination de la Russie d'Asie.

Traitement douanier de l'horlogerie à l'entrée aux Etats-Unis. — Le Département du Trésor, à Washington vient de prendre, au sujet de l'acquittement des droits de douane pour l'horlogerie une décision définitive d'où il résulte que les montres complètes, avec boîte, doivent payer le droit de douane de 25 % *ad valorem*, le droit spécifique d'après le nombre des pierres précieuses plus le droit de 40 % *ad valorem* sur la boîte, conformément au paragraphe 191 de la loi de 1897, et elles ne doivent pas être taxées comme mouvements de montres.

Les grèves

Celle des menuisiers à Porrentruy n'est pas terminée, car aucun arrangement n'a pu se prendre. C'est la troisième depuis quelques mois. Tous ces mouvements gênent à notre expansion industrielle et au fond n'aboutissent guère qu'à des misères réciproquement.

Sans doute l'ouvrier a le droit de suspendre le travail pour des raisons légitimes. Mais les grèves ne deviennent-elles pas trop nombreuses ? Rien que pour la France, l'*Office du Travail* a enregistré 64 grèves pendant le mois de décembre 1899.

Bien que ce chiffre accuse une diminution par rapport au nombre des grèves du mois précédent, il est encore de beaucoup supérieur à la moyenne des grèves qui se sont produites au cours du mois de décembre pendant les 5 années antérieures à 1899, moyenne qui est de 22.

Le mouvement gréviste signalé déjà dans le département du Nord, mouvement qui ne s'est terminé qu'au courant de décembre, est en grande partie cause de ce résultat.

Les grèves de décembre 1899 comprennent 41,142 grévistes ; ce chiffre élevé est dû spécialement aux grèves des mineurs et des tisseurs de la Loire. En novembre 1898, il y avait eu seulement 20 grèves et 2.781 grévistes.

Les motifs sont plus ou moins toujours les mêmes : demandes d'augmentation de salaire, demandes de diminution du temps de travail, demandes de suppression des amendes, refus d'embaucher des ouvriers, demandes de renvois d'ouvriers ou de contremaîtres, etc.

La durée de ces grèves a varié de 17 jours à un jour, et elles ont abouti à 15 réussites, 28 transactions et 26 échecs.

Puisse notre pays être mieux préservé de ces pénibles divisions et puisse la sagesse des patrons et la bonne entente des ouvriers, ramener dans notre monde industriel plus de cordialité et de confiance mutuelle !

Ça et là

Avis utile aux visiteurs de l'exposition. — A la veille de l'exposition, dit un correspondant du *Petit Comtois*, il est utile de prévenir les bons provinciaux des accidents qui peuvent leur arriver durant leur séjour dans la capitale. Un des plus redoutables est sans contredit le danger toujours latent d'être sinon empoisonné, tout au moins intoxiqué par des aliments bizarres.

Ecoutez ceci, braves gens de province, et faites-en ou n'en faites pas votre profit.

Il y a aux halles de Paris une catégorie d'industriels spéciaux que le langage administratif désigne sous le titre de marchands de viandes cuites. Ce qu'ils vendent se nomment jadis des *rogatons*. Mais l'argot a prévalu et cela s'appelle aujourd'hui des *arlequins*. Cette marchandise est composée de toutes sortes de denrées. En effet, ces gens-là recueillent les dessertes des tables riches, des ministères, des ambassades, des palais, des restaurants et des hôtels en renom. Chaque matin, eux-mêmes ou leurs agents, traînant une petite voiture fermée et garnie de soupiraux, facilitant la circulation de l'air, vont faire leur tournée dans les cuisines avec lesquelles ils ont un contrat.

Tous les restes des repas de la veille sont jetés pêle-mêle dans la voiture et ainsi amenés aux halles jusque dans la *resserre*. Là, chaque marchand fait le triage de ces amas sans nom, où les hors-d'œuvre sont mêlés aux rôtis, les légumes aux entremets. Tout ce qui est encore reconnaissable est mis de côté avec soin, nettoyé, *paré* (c'est le mot) et placé sur une assiette. On se cache pour accomplir ce travail d'épuration, et le client n'y assiste pas, en vertu de cet axiome, encore plus vrai là qu'ailleurs, qu'il ne faut jamais voir faire la cuisine.

Mais cela n'empêche pas que *tout* se vend et que beaucoup de clients des restaurants à la mode mangent avec délices les timbales milanaïses et autres productions de ce genre, dont l'origine est fort problématique.

Rappelez-vous ceci, amis lecteurs, c'est qu'on utilise tout dans cet immense Paris, et qu'en plus des timbales nommées plus haut les croûtes au pot et la plupart des croûtons poétiquement placés en losange sur les légumes, n'ont d'autre origine que celle que je vous dénonce.

Avis, à vous tous, et défiez-vous, à votre visite à l'Exposition, des purées, salmis, pâtés et autres produits culinaires, dont la confection réclame des denrées de diverses espèces. C'est un bon conseil que je vous donne, et tout gratuit en plus.

Le prince et le singe. — Ce n'est pas une fable, mais une histoire arrivée.

Le prince Henri de Prusse, rendant visite à un vice-roi au cours de son dernier voyage en Orient, venait d'être introduit dans la salle de réception. Des parfums brûlaient dans des vases de marbre soutenues par des ibis de bronze, et des hommes jaunes en robe de soie attendaient prosternés l'entrée solennelle du potentat oriental. Soudain une porte s'ouvre, le